



Nombre de conseillers :

en exercice : 10
présents : 9
votants : 9
(dont 0 procuration)

Date de la convocation :
11/02/2022

L'an deux mil vingt-deux et le dix-huit février à 20 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'Apchat, sous la présidence de Monsieur Patrick PELISSIER, Maire

Présents : Mmes Angélique LAROQUE, Françoise PELISSIER, Nathalie THOMAS
MM Christian BAFOIL, Cédric BOYER, Nicolas BUFFAY, Christian LASSAIGNE,
Patrick PELISSIER, Raymond SIBILLE

Absent : Thierry CHARBONNIER (excusé)

Secrétaire de séance : Françoise PELISSIER

◆ Le Maire propose d'adopter le compte-rendu de la séance du 29/12/2021. Aucune observation.

Accord du conseil municipal pour approuver le compte-rendu de séance.

(9 présents - 9 votants : 9 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION)



OBJET : Voirie communale 2022 : demande de subventions à

- l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'année 2022
- au Conseil Départemental 63 dans le cadre du Fonds d'Intervention Communal (FIC) pour l'année 2022

Après avoir décidé des travaux à réaliser en 2022 et conformément aux modalités de la DETR, le Conseil Municipal approuve le dossier présenté pour l'année 2022 :

VOIRIE COMMUNALE :

*Voies communales desservant les villages de La Roche et Florat
et voie d'accès dans le village de Sagheat*

pour un montant total de 128 500 € HT

Le plan de financement serait le suivant :

◆ **DEPENSES :** 128 500 € HT

Dont	- Travaux	115 725,00 € HT
	- Maîtrise d'œuvre (Cabinet GEOVAL)	6 000,00 € HT
	- Divers et imprévus	6 000,00 € HT
	- Frais de duplication de dossiers	775,00 € HT

◆ **RECETTES :** 128 500 € HT

Dont	- DETR 2022 (Etat)	30 000,00 €
	(30 % du HT avec plafond travaux à 100 000 €)	
	- FIC 2022 (Conseil Départemental 63)	10 873,00 €
	(25% du HT + coeff CDS 1.05 avec un plafond travaux à 41 420 €)	
	- Financement propre	87 627,00 €

Le Conseil Municipal :

- sollicite les subventions de la DETR (Etat) et du FIC (Conseil Départemental 63)
- décide d'inscrire au prochain budget les sommes correspondantes
- charge le maire de signer le contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet GEOVAL pour un montant de 6 000 € HT
- autorise le lancement de la consultation des entreprises pour les travaux de voirie 2022
- charge le maire de signer tous documents pour la bonne réalisation du projet

(9 votants : 9 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION)



OBJET : ADRESSAGE : Dénomination des voies

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur le Maire rappelle le travail sur la dénomination des voies (avec notamment le prestataire de La Poste). Il précise qu'il y a lieu de délibérer et demande au conseil municipal de se prononcer ;

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des voies ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

↳ **adopte les dénominations suivantes :**

Lieux-dits	Dénomination des voies
Le Bourg	Route de Lanau
Le Bourg	Rue de la Maison Forte
Le Bourg	Rue de la Cure
Le Bourg	Rue de la Mairie
Le Bourg	Rue du Chaudron
Le Bourg	Ruelle de l'Eglise
Le Bourg	Rue de la Côte
Le Bourg	Rue de la Petite Côte
Le Bourg	Route de Perpezat
Le Bourg	Route de Sagheat
Le Bourg	Chemin des Jonchères
Le Bourg	Chemin de Cruzilles
Le Bourg	Chemin de Saint Médard
Le Bourg	Chemin de Poudain
Le Bourg	Route d'Ardes
Le Bourg	Route de Zanières
Perpezat	Chemin du Rigrand
Perpezat	Rue des Fontaines
Perpezat	Rue du Four à Chaux
Perpezat	Impasse du Château
Perpezat	Rue des Lierres
Perpezat	Rue des Pailhats
Sagheat	Rue de la Font
Sagheat	Rue des Lilas
Sagheat	Impasse du Rampeau
Sagheat	Chemin des Varennes
Sagheat	Route de Chazelles
Chazelles	Chazelles
La Roche	Route de Florat
La Roche	Impasse du Chavelat
La Roche	Impasse du Rocher
La Roche	Chemin de Saint Gervazy
La Roche	Chemin du Ruisseau
La Roche	Chemin de la Combe du Bau
Florat-Haut	Rue de l'Ancienne École
Florat-Haut	Rue des Jardins
Florat-Haut	Impasse des Proyers
Florat-Haut	Chemin de Chamberrat
Florat-Bas	Route de Sanson
Florat-Bas	Chemin de la Sogne
Féchal-Haut	Route de Marmaissat
Féchal-Bas	Rue des Cyprès
Féchal-Bas	Chemin de la Parot
Aurazat	Aurazat
La Viadaire	Route de La Brugière

